

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale  Québec	Code : OC-2026-04 Date d'émission originale : 2026-03-25 Date de révision prévue : 2029-03-25	
	Référence à un protocole externe OUI ☐ NON ☒	
ORDONNANCE COLLECTIVE		
Objet : Initier la Lidocaïne 1 % sans épinéphrine comme diluant pour l'injection de Ceftriaxone intramusculaire		
	Version antérieure	Dernière version
<u>Recommandée par</u> Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers <u>Adoptée par</u> Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes		2026-03-02 2026-02-18 N/A 2026-02-19 2026-03-25

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières et les infirmières auxiliaires exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Personne âgée de 1 mois et plus admise ou inscrite ayant une ordonnance individuelle pour l'administration intramusculaire de Ceftriaxone, pour laquelle un diluant à la lidocaïne 1 % sans épinéphrine serait pertinent afin de réduire la douleur durant la procédure.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Infirmière :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier

Infirmière auxiliaire :

- Contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins
- Prodiger des soins et traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, la rétablir et de prévenir la maladie
- Administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse, des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance

INDICATIONS

Anesthésie locale lors de l'injection intramusculaire de Ceftriaxone afin de réduire la douleur durant la procédure.

INTENTIONS OU CIBLES THÉRAPEUTIQUES

- Réduire la douleur ou l'inconfort ressenti lors de l'injection intramusculaire de Ceftriaxone
- Améliorer le taux de succès de la procédure
- Réduire la durée des procédures
- Améliorer l'expérience des familles et de la personne
- Diminuer l'anxiété reliée aux techniques de soins

CONTRE-INDICATIONS

Hypersensibilité à la lidocaïne ou à un autre anesthésiant local, à l'un de ses ingrédients ou à l'un de ses composants.

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION OBLIGATOIRE AVEC UN PRESCRIPTEUR AUTORISÉ

Aucune

COMMUNICATION AVEC LE PRESCRITEUR OU AUTRES PROFESSIONNELS

La personne doit faire l'objet d'une consultation avec un médecin ou une IPS en soins de première ligne selon l'évaluation et le jugement clinique de l'infirmière et les résultats observés.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Dilution de la Ceftriaxone intramusculaire avec lidocaïne 1 % sans épinéphrine
Diluer la fiole de Ceftriaxone : • 1 g avec 2,2 ml de lidocaïne 1 % • 2 g avec 4,4 ml de lidocaïne 1 % (Concentration finale : 350 mg/ml)
Bien agiter jusqu'à dissolution complète Injecter conformément à la méthode de soins : <i>Administration d'un médicament par voie intramusculaire</i> Ne jamais injecter plus de 1 g par site d'injection

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL PRESCRIPTEUR

Médecin ou IPS identifié dans la trajectoire établie selon les secteurs

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL RÉPONDANT

Médecin ou IPS identifié dans la trajectoire établie selon les secteurs

PROFESSIONNELS CONSULTÉS

Guillaume Côté, conseiller cadre en soins infirmiers
Marie-Pier Ferland, infirmière praticienne spécialisée, conseillère cadre en soins infirmiers
Julie Marcoux, conseillère en soins infirmiers
Maude Plourde, pharmacienne

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

Formative Pharma. Inc. (2023). Monographie. Lidocaine Hydrochloride Injection USP. Disponible en ligne https://formativepharma.com/wp-content/uploads/2024/11/1-Lidocaine-HCl-Inj_French-PM-Nov-3-2023.pdf

Sandoz Canada. Inc. (2022). Monographie. Ceftriaxone sodique pour injection BP. Disponible en ligne <https://cdn.vigilance.ca/mc/p6462918.pdf>

Fresenius Kabi Canada Ltée (2023). Monographie. Ceftriaxone sodique pour injection BP. Disponible en ligne : https://pdf.hres.ca/dpd_pm/00071894.PDF

Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (2012). Avis conjoint Rôle de l'infirmière auxiliaire en lien avec les ordonnances collectives. Disponible en ligne <https://www.oiaq.org/files/common/Publication/Avis-OC-OIAQ-OIIQ-CMQ-OPQ.pdf>

CHU Ste Justine, Ceftriaxone. Disponible : <https://www.chusj.org/fr/soins-services/P/Pharmacie/Outils/Guide-Pratique/Medicaments/C/CefTRIAxone>

BC Women's Hospital + Health Centre, Providence Health Care, and Vancouver Coastal Health. Adult Parenteral Drug Therapy Manual. Ceftriaxone Disponible: <http://pdtm.vch.ca/monograph-information>

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique
Mme Sandra Racine

2026-03-25

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDPSF, Dr Yvan Gauthier

2026-03-25

Date